

# F. Vidal et J.-M. Blanquer annoncent le calendrier de la réforme de la formation des enseignants



*On attendait ces informations depuis un certain temps, mercredi 20 février, le ministre de l'éducation nationale et la ministre Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation ont*

*présenté le rapport sur les évolutions pour les concours de recrutement des enseignants établi par Monique Ronzeau et Bernard Saint-Girons. Jean-Marc Lehu et Jean-Pascal Simon, représentaient SUP'Recherche – UNSA à cette rencontre.*

Notre inquiétude principale portait sur le calendrier de la réforme. **SUP'Recherche avait déjà alerté la DGSIP sur les effets délétères sur les équipes de formation de réformes en cascades qui verraient se succéder deux réformes à une année d'intervalle sur les attendus et modalités de la formation et sur la place et le contenu des concours ([lire en ce sens notre communiqué de presse du 17/11/18](#)).** Nous avons été entendus puisque F. Vidal nous a assuré que l'on ne changerait pas le référentiel des formations en 2019 même si le nouveau est acté. Cela laisse donc un temps raisonnable aux équipes de formateurs pour élaborer des nouvelles maquettes et laisse

aussi du temps pour la poursuite de la concertation.

Comme les rapporteurs, nous avons fait depuis de nombreuses années, le même diagnostic sur **la place du concours**. C'est une question qui remonte à la création des IUFM avant même la masterisation la formation. Le concours placé entre la 1ère et 2ème année avait des effets de polarisation des étudiants que l'on connaît : en 1ère année préparation du concours au détriment de la formation professionnelle, en 2ème année polarisation sur le stage en responsabilité au détriment de la formation « académique ». L'annonce d'un concours placé en mars/avril de l'année de M2 va nous permettre de sortir de cette impasse. **Il faudra également que le contenu des concours évolue** : les concours rénovés ne doivent pas réévaluer des connaissances qui sont « normalement » validées par le diplôme universitaire de licence.

**La formation des enseignants doit être pensée dans la durée pas simplement sur les deux années en ESPE**. Des dispositifs de pré-professionnalisation existent depuis de nombreuses années dans les filières universitaires qui débouchent « naturellement » vers les métiers de l'enseignement. **La réflexion sur les dispositifs prévus en L2 et L3 devront prendre en compte cet existant**. Il faut aussi envisager et la formation tout au long de la vie en encourageant des collaborations recherche et enseignement autour de projet d'action éducatives comme un projet tel l'ICE expérimental en Auvergne Rhône-Alpes qui a stimulé les collaborations existantes, qui en a impulsé de nouvelles et surtout qui crée des attentes de la part des équipes éducatives dans les établissements. Il faut trouver des moyens de poursuivre dans cette dynamique.

**Pour terminer, nous souhaitons que la concertation se poursuive dans la même configuration que celle d'aujourd'hui** qui réunit des représentants des deux CT MEN & MESRI et nous demandons que **l'ensemble des textes concernant la formation des enseignants soient présentés au CNESER**. Il faut donc

**ajouter à l'ordre du jour de la séance du 11 mars les arrêtés portant sur la pré-professionnalisation et le pré-recrutement. Ils doivent être soumis aux élus pour avis.**

Si vous souhaitez lire le compte rendu de la réunion et les déclarations de Sup'Recherche

Si vous souhaitez lire le rapport sur les évolutions pour les concours de recrutement des enseignants